

**COMMUNAUTE DE COMMUNES
MEDOC ATLANTIQUE**

REPUBLIQUE FRANCAISE

Siège :

**9 Rue du Maréchal d'Ornano
33780 SOULAC SUR MER****☎ 05.56.73.29.26****EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS****SEANCE ORDINAIRE DU JEUDI 15 OCTOBRE 2020
D15102020/125**

PRESIDENT : Xavier PINTAT

ETAIENT PRESENTS : Patrick MEIFFREN, Florence LEGRAND, Jean-Marc SIGNORET, Christian BOURA,
Membres titulaires : Yves BARREAU, Véronique CHAMBAUD, Franck LAPORTE, Jean-Louis BRETON,
Tony TRJOULET, Jean Luc PIQUEMAL, Frédéric QUILLET, Catherine GIANNORSI,
Stéphane MARGALEF, Karine FORGERON, Christophe BIROT, Patrick BURAN,
Pascale MARZAT, Hervé CAZENAVE, Adrien DEBEVER, Alexia BACQUEY,
Jean-Yves MAS, Chantal PARISE, Dominique PATRAS, Marie-Hélène GIRAL,
Bernard LOMBRAIL, Marie-Dominique DUBOURG, Liliane DUBOIS, Christine GRASS,

ETAIENT REPRESENTES : Laurent PEYRONDET (pouvoir Hervé CAZENAVE),
Jean-Pierre DUBERNET (pouvoir Marie-Hélène GIRAL),
Catherine ROBINEAU (pouvoir à Patrick MEIFFREN),
Evelyne MOULIN (pouvoir Xavier PINTAT),
Jean-Marie BERTET (pouvoir Tony TRJOULET),

ETAIENT ABSENTS : Thierry DESPREZ,

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : Jacques BIDLUN, Jean-Marie REVAILLER, Valérie DA COSTA OLIVERA,

Membres suppléants remplaçants un membre titulaire

Membres suppléants : Bernard VILLENEUVE,

SECRETAIRE DE SEANCE : Marie-Hélène GIRAL

Objet : **LIAISON DOUCE DE L'ANSE DE LA CHAMBRETTE :
DEMANDE DE SUBVENTION DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT
LOCAL 2020 (DSIL)**

Rapporteur : **Jean-Luc PIQUEMAL, 3^{ème} Président**

Vote : **UNANIMITE**

Par délibération D07022019/021 en date du 7 février 2019, le conseil communautaire avait approuvé un plan de financement prévisionnel pour réaliser la valorisation de l'Anse de la Chambrette par une liaison douce piétonne et cyclable sur la base de l'estimation du maître d'œuvre à 613 900€ HT (hors éclairage public). Ainsi, l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) et le Conseil Départemental de la Gironde ont accepté de soutenir l'opération.

En outre, l'Etat a décidé d'abonder exceptionnellement la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour relancer l'activité économique des territoires fragilisée par l'épidémie de COVID-19.

Le projet de liaison douce piétonne et cyclable répondant au critère de transition écologique du DSIL 2020, un dossier de demande de subvention a été adressé à la Sous-Préfecture avec une réactualisation du coût des travaux.

Aussi, pour que le dossier de demande de subvention soit réputé complet, il est proposé d'adopter l'opération avec le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES :Travaux de valorisation du site
de l'Anse de la Chambrette

782 672,50€ HT

TOTAL**782 672,50 € HT****RECETTES :**

FEADER (Programme Leader)

25 000,00 € HT

ETAT (DETR)

150 000,00 € HT

ETAT (DSIL)

175 000,00 € HT

Conseil Régional

100 000,00 € HT

Conseil Départemental de la Gironde

100 000,00 € HT

CDC Médoc Atlantique (fonds propres)

232672,50 € HT

TOTAL**782 672,50 € HT****LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

- APRÈS en avoir pris connaissance,
- VU l'avis favorable du bureau du 1^{er}/10/2020, pour l'inscription de cette question à l'ordre du jour,
- OUI l'exposé du rapporteur,
- APRÈS en avoir délibéré,

DÉCIDE :

- d'adopter l'opération avec le plan de financement prévisionnel tel que défini ci-dessus.

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 29

Nombre de suffrages exprimés : 34

Vote : Pour : 34 Contre : 0 Abstention : 0

FAIT ET DELIBERE LES JOURS MOIS ET AN QUE DESSUS

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS

COPIE CERTIFIEE CONFORME

FAIT À SOULAC SUR MER, LE 15 OCTOBRE 2020



LE PRÉSIDENT,

Xavier **PINTAT**
Maire de Soulac-sur-Mer
Sénateur Honoraire de la Gironde